

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **94 (1958)**

Heft 19

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMEN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62798. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE





Conditions de faveur

pour membres de la Société Pédagogique de la Suisse Romande contractant des assurances individuelles et de responsabilité professionnelle



FORTUNA

Compagnie d'Assurances sur la vie
Zurich

Bureau pour la Suisse romande
Ile St-Pierre **LAUSANNE** Tél. 23 07 75

Assurances temporaires au décès
Grandes assurances de capitaux
Assurances populaires
Assurances de groupes

Ecole complémentaire professionnelle de Montreux

Un poste de maître de branches générales avec enseignement de l'allemand est au concours jusqu'au 31 mai 1958.

Pour plus de détails, voir Feuille des Avis officiels du 9 mai 1958.

Direction de l'Ecole complémentaire professionnelle.

Instituteur de l'école secondaire dans le canton de Zurich **cherche place pour jeune fille** de 16 ans dans une famille d'instituteur dans les environs de Lausanne (14 juillet - 9 août). Leçons de français si possible. Peut-être changement avec jeune gens du même âge. S'adresser au chiffre OFA **30414 Zo Orell** Fussli-Annonces, Zurich 22.

LA MISSION SUISSE cherche deux INSTITUTRICES DIPLOMÉES

S'adresser : Mission Suisse, 5, ch. des Cèdres, Lausanne

Les dépôts confiés à la
CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE

sont

GARANTIS PAR L'ÉTAT

et bénéficient du

MAXIMUM DE SÉCURITÉ

Gérant :

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

LAUSANNE

36 agences dans le canton

La page du Congrès



Chers collègues,

Savez-vous que la Société pédagogique de la Suisse romande est née, voici bientôt cent ans, parce que nos prédécesseurs ont voulu créer, en terre romande, une association semblable au Lehrerverein de la Suisse alémanique ?

Savez-vous que la Société pédagogique de la Suisse romande, ainsi que l'affirme ses statuts, a pour but de resserrer les liens qui doivent unir les membres du corps enseignant romand ?

Savez-vous qu'on a souvent reproché au corps enseignant de vivre en marge sinon en dehors de la vie et que la Société pédagogique de la Suisse romande, par

le choix du sujet mis à l'étude pour son congrès de Genève, veut justement prouver qu'il n'en est rien ?

Savez-vous que ce congrès quadriennal doit être une occasion de montrer la puissance que représente, avec ses quelque 3200 membres actifs, la Société pédagogique de la Suisse romande ?

Savez-vous encore que cette Société pédagogique de la Suisse romande est votre association et qu'elle ne peut vivre que pour tous ses membres et surtout par tous ses membres ?

Savez-vous enfin, si vous avez négligé de le faire jusqu'à présent, qu'il n'est pas trop tard pour vous inscrire pour le congrès qui s'ouvrira dans une quinzaine de jours ?

Alors nous comptons sur vous, chers collègues, et nous vous donnons rendez-vous à Genève, les 30, 31 mai et 1er juin.

A. Neuenschwander.

N.-B. — Il est bien entendu qu'on peut s'inscrire pour la journée du 31 mai seulement, journée officielle du congrès.

Les collègues qui désirent apporter des modifications ou des adjonctions aux thèses présentées par notre collègue Rebetez à la suite de son rapport sur « L'école et le monde moderne » voudront bien me faire parvenir sans retard leurs propositions.

A. Neuenschwander.

Avenue Henri-Golay 31, Genève.

SPR - Comité central

Le 10 mai, le Comité central a tenu séance à Genève, sous la présidence d'A. Neuenschwander.

Le principal objet à l'ordre du jour a été la préparation de l'Assemblée des délégués qui aura lieu au début du congrès. L'ordre du jour en est plutôt chargé, et pour l'épuiser complètement en une seule séance, il faudra, de la part de tous, autant de diligence que de sobriété dans les discours.

L'ordre du jour paraîtra dans notre prochain numéro avec quelques-uns des rapports qui doivent être discutés.

Un grand nombre d'affaires courantes ont été évoquées.

Pierrehumbert est désigné comme représentant de la SPR à la commission d'enquête sur les écoles suisses à l'étranger.

P. Rebetez sera l'orateur de langue française des Journées pédagogiques de Trogen, et il rapportera sur « L'Ecole et le monde moderne ».

La Commission romande des moyens d'enseignement a siégé en petit comité pour essayer de réaliser quelque chose de concret ; elle a chargé deux de ses membres de préparer chacun une leçon de vocabulaire ; pour cette branche d'enseignement, il semble que des fiches seraient plus utiles qu'un manuel.

A. Neuenschwander donne quelques impressions sur le congrès de la NUT, à Scarborough, où il a représenté la SPR. Il nous en donnera de plus amples détails dans un de nos prochains numéros.

Mme Meyer de Stadelhofen, Mlle Quartier et Pierrehumbert ont préparé des rapports pour nos associations internationales.

Quant au Congrès lui-même, il cause bien des soucis à ses organisateurs.

Il a d'abord été très difficile de trouver un conférencier. Tous les grands messieurs auxquels nous nous sommes adressés n'ont mis aucune bonne volonté à accepter de se déranger. Heureusement que M. H. Guillemain, attaché culturel à l'ambassade française à Berne, a bien voulu répondre favorablement et il parlera le vendredi soir de Rousseau.

Ensuite le livret du rapport n'arrive pas à paraître dans les délais, et comme responsable, je m'excuse de ce retard, mais je crois avoir fait le maximum pour raccourcir les attentes... Il faudra, je crois, revoir notre formule.

Enfin, le petit nombre d'inscriptions a été une grosse déception pour le Comité d'organisation. Disons que cette impression s'est un peu corrigée par la suite, ... après la clôture des délais. Disons qu'on peut encore faire son devoir et envoyer son inscription... G. W.

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : *La page du Congrès.* — SPR - Comité central. — **Vaud :** Lettre ouverte à Ls Pichonnaz. — Poste au concours. — Exposition nationale féminine SAFFA. — Protection de l'enfance. — Cours de respiration consciente. — Concert de flûte de bambou. — **Genève :** Société genevoise de TM et RS : Assemblée générale annuelle. — **Neuchâtel :** Admissions. — Mise en point après la conférence officielle du district de Neuchâtel. Exposition scolaire permanente. — Croix-Rouge de la Jeunesse. **Divers :** Un excellent journal pour les jeunes. — Journées internationales de Trogen. — Echange d'appartements. — Barberine.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : Liste des clichés des croquis géographiques. — A travers les revues. — J. Vodoz : Assistant social. — G. Annen : Coïncidences. — G. Falconnier : Le serment du Grütli.

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?



LA BARILLETTE- LA DÔLE

par le

TÉLÉSIÈGE

Emetteur Télévision

Restaurant station supérieure

Taxes réduites aux sociétés et écoles

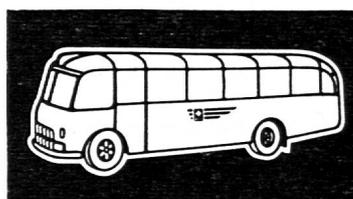
Rens. : Chemin de fer Nyon-Morez Tél. 9 53 37
Station Télésiège Tél. 9 96 67

CABANE-RESTAURANT DE BARBERINE

s/Châtelard-Valais Tél. (026) 6 71 44 ou 6 58 56

Lac de Barberine, ravissant but d'excursions pour les écoles. Soupe-dortoirs, sommiers métalliques avec matelas et couvertures. Café au lait le matin Fr. 2.90 par élève. Prix spéciaux pour sociétés ; restaurations. Chambre et pension à prix modérés. Montée en funiculaire et de là à 1 h. 1/4 de Barberine. Bateaux à disposition.

Se recommande EDOUARD GROSS, propriétaire



La combinaison idéale pour les courses d'école et les vacances :

Chemin de fer et car postal



Renseignements et projets par votre station de chemin de fer et le service des automobiles PTT à Berne

Course annuelle 1958

Lac d'Oeschinen Kandersteg

Télésiège

L'Hôtel Oeschinensee

se recommande pour sa bonne cuisine aux prix favorables pour des écoles et des sociétés.

Téléphone (033) 9 61 19 — D. Wandfluh-Berger, propr.

TOUR DE GOURZE Altitude 930 m.

Course classique, belvédère idéal sur le lac Léman et les Alpes : accès facile par les gares de Grandvaux, Puidoux ou Cully : une heure de marche agréable pour les deux premières gares et une heure et quart par Cully (un peu plus pénible). Restaurant au sommet ; soupe, thé, café (prix spéciaux pour les écoles) ; limonade, vin, etc. Restauration chaude et froide.

Se recommande : Mme Vve A. BANDERET. Téléphone sous Tour de Gourze 4 22 09. Poste de Rieux s/Cully.

Partie corporative

VAUD

Lettre ouverte à Ls Pichonnaz

Merci Ls Pichonnaz pour votre mise au point. Votre pensée clairement exprimée permet la discussion, j'en suis extrêmement heureux.

Vous me reprochez d'avoir « embouché les trompettes de Jéricho » soit, mais vous semblez suffisamment connaître ce pays et ses gens pour savoir qu'en écrivant dans la grande presse : « Encore vaut-il mieux travailler pour l'examen que de ne pas travailler du tout », vous jetez le discrédit sur le corps enseignant, ou tout au moins sur certains de ses membres qui honnêtement, dans l'exercice de leur métier cherchent une voie nouvelle qu'ils estiment valables, tout comme vous pensez faire du bon travail avec raison d'ailleurs.

Les enfants aiment les examens, dites-vous ; ne sont-ce pas les parents qui y tiennent pour des raisons de rivalité, de faux honneur ou que sais-je encore. Les enfants les apprécient eux, pour l'atmosphère (celle d'un jour vraiment différent des autres) qu'ils introduisent dans la classe, mais ne serait-il pas facile de la créer d'une autre façon.

Certes, l'instruction est nécessaire et je suis le tout premier à proclamer que libérer de l'école un garçon ou une fille de 16 ans sans un bagage minimum de connaissances en français et en calcul *serait une faute*. Mais que dites-vous de ces examens où l'expert juge une épreuve de calcul sur la base de réponses fausses fournies par l'autorité (cf. examens 1958) ? Pensez encore à ces collègues qui ont eu une volée plutôt faible : ils se sont efforcés de tirer tout ce qu'ils pouvaient de leurs élèves. Ils ont voulu essayer d'en faire des êtres capables de s'adapter à la société moderne sans trop de frottement.

Ces collègues qui ont donc fait œuvre valable voient parfois encore, à la fin de l'année, les membres de l'autorité reprendre les tableaux d'examen de plusieurs lustres en arrière, s'entendent dire ou doivent comprendre que leur travail a été moins bon cette fois-ci parce qu'il leur manque quelques dixièmes pour atteindre la moyenne de tel prédécesseur. Pensez à ces fameuses conférences officielles où, après les salutations du Département, on vous transmet les observations du Département, où l'on vous dit que les examens ayant donné des résultats insuffisants, il convient, etc..., etc... Il me paraît que tout cela est bien loin... bien loin... de l'éducation.

Suppression des notes ? des examens ? chose difficile, certes ; impossible non. Seulement il faudrait cesser d'admettre qu'« il n'y en a point comme nous » et revoir la structure profonde de notre enseignement. Vous me permettrez de ne pas allonger sur ce sujet car je pense y revenir prochainement.

Croyant toujours, comme vous, que du choc des idées... je vous présente toutes mes excuses pour le ton un peu violent de mon précédent article. Peut-être les quelques lignes ci-dessus l'ont-il un peu justifié ?

Maurice Besençon.

Poste au concours

Jusqu'au 21 mai :

Gilly-Bursins : Instituteur primaire.

Exposition nationale féminine SAFFA

La commission vaudoise de cette importante manifestation de l'année organise comme l'an passé une vente. Elle aura lieu au Foyer du Théâtre municipal de Lausanne le mercredi 21 mai prochain.

L'association des maitresses de travaux à l'aiguille recommande chaleureusement cette vente à tous les membres du corps enseignant vaudois. On y trouvera, comme l'an dernier, des produits divers de notre campagne, des bibelots, des objets utiles et les célèbres paquets-surprises traditionnels. Vous pourrez y prendre le thé et même le repas du soir et assister à une soirée récréative qui vous ravira.

Instituteurs, institutrices, vous vous devez de participer à cette manifestation d'intérêt national.

Ajoutons que chacun peut verser son obole à la commission vaudoise pour la SAFFA, CCP II 19587, ou envoyer des objets à Mme Visinand, pasteur, chemin de Béthusy 52, Lausanne.

Protection de l'enfance

« Montrer du cœur, a dit Marcel Achard, et encore une meilleure façon d'avoir de l'esprit. »

Remplir le bulletin de versement du Secrétariat vaudois pour la Protection de l'Enfance, c'est lui donner raison.

Mme X. est seule pour élever son fils de 9 ans. Elle travaille dans une usine et a peu de temps pour s'occuper de son enfant. Manquant d'autre part d'autorité masculine, il devient difficile de caractère et un placement familial doit être envisagé pour un certain temps. Le Secrétariat vaudois pour la Protection de l'Enfance trouve une famille. La mère paie une partie de la pension et le Secrétariat le solde.

Mal nourris, mal vêtus, éduqués à la diable, lancés dans la vie à 16 ans sans formation professionnelle, combien d'enfants sont pour l'avenir les victimes toutes désignées de la maladie, de l'inconduite et du chômage ?

En faisant un don, si petit soit-il, au compte de chèques II 1888, Secrétariat vaudois pour la Protection de l'Enfance, vous contribuerez à préparer une jeunesse heureuse et saine.

S.V.P.E.

Cours de respiration consciente

Mme Klara Wolf, de Zurich, sera à Lausanne, à l'Ecole supérieure des jeunes filles (Villamont-Dessous), les mercredis 21 mai, 4 et 18 juin et 2 juillet, de 17 h à 20 heures.

Tous les participants au cours de l'automne 1957, organisé par la société de T.M. et R.S., seront heureux d'amener leurs amis et connaissances à cette véritable régénération, basée sur la relaxation physique et psychique tout à la fois G.-A. Cherix, Bossières (VD).



**Télesiège
Grindelwald
FIRST**

Visitez la région de First (altitude 2200 m.), centre de courses avec une vue incomparable sur les sommets et glaciers de Grindelwald, Prix réduits pour courses d'école. Renseignements : téléphone (036) 3 22 84

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Pour vos excursions scolaires, l'Office régional de Tourisme de Martigny vous offre un choix incomparable et varié de promenades dans la région suisse du Mont-Blanc et du Grand-St-Bernard

Au pays des Trois Dranses

par le Chemin de fer Martigny - Orsières - Le Châble et ses cars automobiles.

CHAMPEX-LAC : la Perle du Valais avec son lac enchanteur entouré d'un parc de forêts. Télésiège de La Braya.

LA FOULY - VAL FERRET : le vallon pittoresque et reposant.

GRAND-ST-BERNARD : l'Hospice célèbre (2472) avec sa chapelle, son musée et ses chiens. Télésiège de La Chenalette.

VERBIER : le magnifique plateau ensoleillé. Télésièges de Savoleyres et des Ruinettes, à la porte de la Haute Route.

FIONNAY - MAUVOISIN : à l'entrée des gigantesques travaux de Mauvoisin.

Services d'autocars pour :

Champex - La Fouly - Ferret - Grand-St-Bernard - Aoste - Sembrancher - Vollèges - Levron - Le Châble-Verrier - Le Châble-Mauvoisin. Trains et cars spéciaux sur demande.

Tarifs réduits pour sociétés et écoles.

Cars pour excursions et courses organisées.

CIRCUITS :

1. Orsières - Champex - Les Valettes, par les Gorges du Durnand.

2. Grand-St-Bernard - Ferret - Orsières, par le Col de Fenêtre.

Service quotidien Orsières - Aoste du 1. VI. au 30. IX.

TRIENT - COL DE LA FORCLAZ par la nouvelle route internationale conduisant à Chamonix.

RAVOIRE, à mi-chemin, magnifique plateau dominant Martigny et la vallée du Rhône.

Télésiège du col de La Forclaz à l'Arpille. Panorama grandiose face au massif du Mont-Blanc et dominant la vallée du Rhône avec l'éblouissant spectacle qu'offrent les Alpes bernoises et valaisannes.

Trient, sympathique village alpestre au pied du glacier du même nom sur la route de Chamonix.

Chemin-s/Martigny, joli site entouré de forêts de mélèzes.

Plaine du Rhône. Circuit des Vins et des Fruits. Fully - Saillon - Leytron - Riddes - Saxon - Mon Moulin Charrat - Martigny.

Isérables, village haut perché et typiquement valaisan, relié à la plaine par téléférique.

Ovronnaz-s/Leytron, magnifique plateau ensoleillé aux pieds des Muverans, à deux heures de la cabane Rambert. Services postaux : Leytron-Ovronnaz.

Prospectus et renseignements : OFFICE RÉGIONAL DE TOURISME DE MARTIGNY. — Téléphone : No (026) 6 00 18.

En cas de non-réponse : No (026) 6 14 45.

Adresse télégraphique : TOURISME MARTIGNY.

Dans la pittoresque vallée du Trient

par l'audacieux chemin de fer Martigny - Châtelard - Chamonix, vous atteindrez :

VERNAYAZ - LES GORGES DU TRIENT, CASCADE DE PISSEVACHE.

SALVAN - LES GRANGES - LE BIOLEY - LE TRETEN - FINHAUT.

Le lac de BARBERINE - Le glacier du TRIENT, VAN, SALANFE, LA CREUSAZ.

Réduction de 75 % aux écoles.

Trains spéciaux sur demande.

Sur la ligne :

Le télésiège de LA CREUSAZ conduit en 15 minutes des MARÉCOTTES (1100 m.) à LA CREUSAZ (1800 m.), un des plus beaux belvédères des Alpes, en face du Massif du Mont-Blanc avec l'éblouissant spectacle qu'offrent les Alpes valaisannes et bernoises.

Il facilite l'accès à Emaney, au Luisin, à Salanfe, etc.

Téléférique



RENSEIGNEMENTS

Direction

de l'exploitation du téléférique

Wengen - Männlichen

Téléphone 036 / 3 45 33

Wengen - Männlichen

Le plateau du Männlichen (à 2230 m. d'alt.), **belvédère** incomparable au centre de la **région de la Jungfrau** et point de départ **d'excursions** faciles qui vous donneront entière satisfaction, à Wengen, Petite Scheidegg ou Grindelwald, est un **but idéal** pour courses d'école, d'élèves de tous âges.

Tarifs pour écoles

Ecoliers jusqu'à 16 ans : Simple course Fr. 1.80 Retour Fr. 2.40
Ecoliers de 16 à 20 ans : Simple course Fr. 3.— Retour Fr. 4.—

Concert de flûte de bambou

Mercredi 21 mai, à 16 heures, salle des concerts du Conservatoire, rue du Midi 6, Lausanne.

I. - Introduction, par Béatrice Scala, professeur à Genève. — 2. - Musique d'ensemble par le trio des enfants, Jacqueline Urwyler, Lausanne. — III. - Présentation de l'orchestre des enfants de Baulmes, par Gabrielle Clerc. — IV. - Musique d'ensemble par le quatuor de flûte de bambou de Muriel Urech, Jacqueline Urwyler, Madeleine Borgeaud et Roger Ogay, avec le concours de Lucette Urwyler, soprano, et de Jacqueline Reichel, pour les quintettes.

Œuvres de J.-S. Bach, Claude Gervaise, Garbano, Bernard Reichel, Alb. Roussel, et Fr. Poulenc.

Invitation cordiale à tous les membres du corps enseignant.

GENÈVE

Société genevoise de TM et RS

Assemblée générale annuelle

MERCREDI 21 MAI 1958, A 20 HEURES
Ecole du Grutli, salle 2

Partie administrative (à 20 heures précises) : ordre du jour statutaire.

Impressions de voyage : Moscou 1958.

Causerie de notre collègue Mme G. Negri (école du XXXI-Décembre), avec clichés en couleurs et audition de musique enregistrée. Salle d'épidiascope du Grutli, 1er étage, salle 7, à 20 h. 30.

Invitation cordiale à chacun, que l'on soit membre ou non de la SGT.M.

NEUCHÂTEL

Admissions

Deux jeunes collègues, MM. Gilbert Aellig, instituteur au Locle, et Jacques Tissot, titulaire de la classe du Cachot (Chaux-du-Milieu), viennent d'entrer dans la SPN-VPOD. Qu'ils en soient les bienvenus !

W. G.

Mise au point après la conférence officielle du district de Neuchâtel

Après discussion avec M. Charles Landry et explications de ce dernier, le soussigné affirme que les « fautes techniques » qu'il avait cru discerner dans l'exposé de M. Landry n'en sont pas, et fait son mea culpa.

C.-A. Huguenin.

Exposition scolaire permanente

Bibliothécaire. — Le comité ESP réuni le 9 avril a appelé Marcel Renaud au poste de bibliothécaire devenu vacant ensuite du décès de notre regretté André Aubert.

Membre du comité, Marcel Renaud connaissait déjà les divers services de notre institution. Nous lui souhaitons de trouver de nombreuses satisfactions au service de nos abonnés.

Nouvelles acquisitions. — Nous signalons au corps enseignant quelques-unes de nos dernières acquisitions, antérieures au supplément No 6 qu'ils ont tous reçu :

ROMANS : St-Exupéry : « Le petit prince » ; Thyde Monnier : « Pourriture de l'homme », « Les Desmichel » (7 vol.) ; Marcel Proust : « A la recherche du temps perdu » (15 vol.) ; M. de St-Pierre : « Les aristocrates » ; Gulbranssen : « Le souffle de la montagne », « Le salut du Gard » ; Kazantzaky : « Le Christ crucifié », « Le pauvre d'Assise » ; Mégret : « Le carrefour des solitudes » ; Camus : « La chute » ; Dr Ody : « Sous la lumière blanche » ; H. Troyat : « Les semailles et les moissons » (5 vol.) ; Hériat : « Les grilles d'or » (Les Boussardel III), etc.

HISTOIRE, GÉOGRAPHIE ET SCIENCES : Ray : A la découverte des sciences I et II. — Goumy-Salesse : Regarde et réfléchis. — W. Disney : La vie des abeilles, La grande prairie, Le désert vivant. — Poirier : L'épopée des grands travaux. — Bombard : Naufragé volontaire. — Cousteau-Dumas : Le monde du silence. — Barnett : Ce monde où nous vivons. — Auteurs divers :

Israël, Venise à fleur d'eau, Terres indiennes, Bahia, Guatemala, Algérie, Iles grecques, Andalousie, Nomades du soleil. — Cailler G. : Le journal du monde. — Courvoisier J. : Les monuments d'art et d'histoire du canton de Neuchâtel. — Jung F. : Annales locloises. — Senet A. : L'homme à la recherche de ses ancêtres, etc., etc.

PÉDAGOGIE, PSYCHOLOGIE : SPR : Documentation scolaire. — Debesse C. : Comment étudier les adolescents. — Freinet C. : L'école moderne française. — Picon G. : Panorama des idées contemporaines. — De Rougemont D. : L'aventure occidentale de l'homme. — SNTMRS : Fiches d'allemand, de sciences naturelles, etc., etc.

REVUES, PUBLICATIONS : Transmondia, UNESCO, Glossaire des patois, Le musée neuchâtelois, etc.

Service de prêts : Bâtiment du Gymnase cantonal, mercredi de 14 à 17 heures et jeudi de 16 à 18 heures. Envois par poste au dehors.

Pour le comité ESP : Ch. Landry.

Croix-Rouge de la Jeunesse

Jeune, la Croix-Rouge de la Jeunesse l'est. Pleine d'enthousiasme, elle déborde d'activité, vous offrant les ressources les plus diverses vous permettant d'enrichir votre enseignement, tout en le rendant plus vivant et plus attrayant :

- Correspondance interscolaire.
- Echanges d'albums avec l'étranger.
- Echanges de collections de timbres, de cartes de vues, de fleurs, de papillons, de poupées, de cadeaux, d'objets divers avec l'étranger.
- Hygiène scolaire (la CRJ édite de petites affiches à l'intention des enfants).
- Premiers secours en cas d'accidents (une brochure illustrée intitulée : « **Conseils élémentaires d'hygiène pratique et de premiers secours** » est offerte gratuitement aux personnes qu'elle intéresse et une pharmacie scolaire, étudiée spécialement pour les besoins de la classe, peut être obtenue au prix réduit de 20 francs par tous les membres du corps enseignant).
- « **Nouvelles de la Croix-Rouge de la Jeunesse** ». Cette revue, qui paraît quatre fois par an, est envoyée régulièrement gratis à tous les groupes de Juniors.
- « **Feuillets des Juniors romands** ». Ce petit bulletin de nouvelles des autres groupes de Juniors est

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

La société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat

vous conduira dans vos sites préférés... ➔

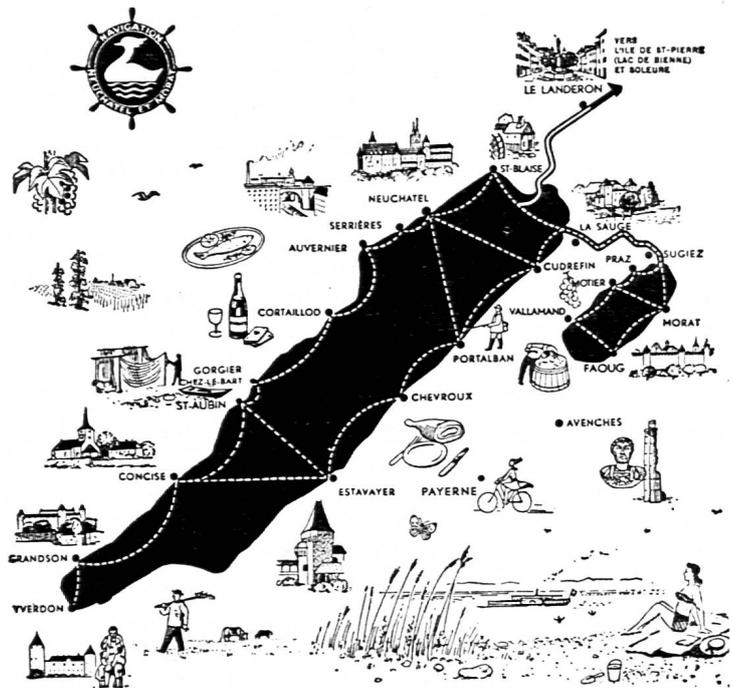
... et vous propose une croisière sur les lacs de Neuchâtel, Morat et Biemme et les idylliques canaux de la Broye et de la Thielle.

Services réguliers d'été :

- Neuchâtel-Estavayer (via Cudrefin-Portalban)
- Neuchâtel-Estavayer (via Cortailod-St-Aubin)
- Neuchâtel-Ile de St-Pierre (via canal de la Thielle)
- Neuchâtel-Morat (via canal de la Broye)
- Morat-Vully et tour du lac

Conditions spéciales pour écoles.

Sur demande, organisation de bateaux spéciaux à conditions favorables pour toutes destinations des trois lacs.



Renseignements : Direction LNM, Maison du Tourisme, Neuchâtel, tél. (038) 5 40 12

Venez au

Pays de Fribourg

Nous vous fournissons volontiers des suggestions de courses scolaires en autocar au départ de Fribourg ou d'autres localités du canton.

**CHEMINS DE FER
FRIBOURGEOIS ET
AUTOBUS GFM**

Fribourg téléphone 037 / 2 12 61
Bulle téléphone 029 / 2 78 85

Voulez-vous faire une belle course scolaire ?

► Désirez-vous passer d'agréables vacances ?

Pour vos courses d'école

VISITEZ LES ROMANTIQUES

Gorges de l'Areuse

et arrêtez vous sous les ombrages de

**l'Hôtel de la Truite
au Champ-du-Moulin**

Se recommande :

Famille Marcel Rognon - Champ-du-Moulin - Tél. (038) 6 51 34

Alkoholfreies
Hotel-Restaurant
OBERBERG
NEUBAUEN AM RHEINFALL

Si votre classe visite

LA CHUTE DU RHIN

ne manquez pas de loger chez nous. Dépendance spécialement installée pour le logement d'écoles et de touristes. — Tél. (054) 5 14 90

MELCHSEE Alt. 1920 m. Le haut pays riche en lacs sur la route du Jochpass au cœur de la Suisse centrale, un but d'excursion profitable pour les courses d'école et pour convalescents. Logement, nourriture et service de 1er ordre (pour écoles et sociétés dortoirs avec paille et matelas) à des prix avantageux, à l'

HOTEL REINHARD am See

Demandez prospectus - Tél. (041) 85 51 43 - Fam. Reinhard-Burri

également fourni gratis à toutes les classes membres de la CRJ.

— Concours de la section neuchâteloise sur le thème « **Ma région** » ou « **Mon pays** », récompensé par de nombreux prix collectifs.

La CRJ se charge bénévolement de tout le travail et de tous les frais. Aucune cotisation n'est perçue, aucune contribution de votre part n'est sollicitée, aucun surcroît de travail n'est demandé, chacun restant absolument libre de faire ce qu'il lui plaît.

Désirez-vous bénéficier de ces nombreux avantages? Hésitez-vous? Demandez alors de la documentation et tous les renseignements que vous désirez obtenir au secrétariat de la section neuchâteloise CRJ, avenue du Premier-Mars 2, **Neuchâtel**, qui se fera un très vif plaisir d'accéder à votre désir. Aurons-nous la joie de vous accueillir bientôt dans la grande famille des Juniors romands? Nous le souhaitons vivement! D. G.

DIVERS

Un excellent journal pour les jeunes

« Benjamin jeunesse actualité » est un hebdomadaire attrayant par sa présentation analogue à celle d'un journal quotidien, par son abondante documentation photographique et par la vérité de son information. Les jeunes de 13 à 16 ans sont attirés par son côté dynamique, ses histoires variées, ses reportages, ses pages sportives. 50 centimes le numéro. Exemplaires spécimens sur demande à « Benjamin », rue de Bourg 8, Lausanne, tél. 22 28 21.

Journées internationales de Trogen
15-23 juillet 1958

Pour la cinquième fois, Trogen recevra au Village Pestalozzi, des collègues de la Suisse et de l'étranger. Le thème central, « La personnalité du maître » peut paraître très général; ce que le programme ne peut préciser, c'est la richesse des contacts avec des collègues de tous ordres, dans une ambiance des plus toniques.

Notre collègue Pierre Rebetz aura l'occasion de développer les thèses du Congrès de Genève, et des spécialistes examineront les problèmes touchant à la vie de l'enseignant, dont la résistance nerveuse et les ressources psychologiques sont parfois menacées. Il est hautement souhaitable que chaque canton romand soit représenté à cette rencontre, placée sous le patronat des sociétés pédagogiques et de la commission nationale pour l'Unesco. Nous avons exprimé le vœu de pouvoir organiser une fois les Journées pédagogiques en terre romande, et avons trouvé le plein accord des initiateurs. Encire faut-il que les collaborations nécessaires soient trouvées. Nous serons heureux de saluer à Trogen les collègues désireux de participer à cet efforts.
A. P.

Echange d'appartements

Professeur de lycée à Paris désire échanger son appartement situé dans un quartier agréable avec celui d'un collègue habitant la région du Léman. Renseignements et références auprès de M. Jean Chamborodon, directeur des Ecoles, La Tour de Peilz.

LE LAC DE BARBERINE

Un joyau dans un cirque de montagnes merveilleux.

Pour se rendre à Barberine, on gagne Châteldard-Giétroz par le chemin de fer Martigny - Châteldard. De là, le funiculaire CFF conduit à Château-d'Eau d'où un joli chemin en palier, avec vue splendide sur le massif du Trient et toute la chaîne du Mont-Blanc, mène en 45 minutes au pied du barrage. De là, on monte en 20 minutes au haut du barrage. Une petite promenade de 10 minutes au bord du lac et l'on atteint la

CABANE-RESTAURANT DE BARBERINE

point de départ pour de nombreuses et belles excursions et ascensions: Bel-Oiseau, Col de Barberine, Emaney, Salanfe, Col de Tanneverge, Fontanabran, Tour Sallières, Ruan, Les Rosses, Pic de Tanneverge, Les Perrons, Le Bluet, etc.



La Neuchâteloise
ASSURANCES



DIABLERETS
APÉRITIF
AUX PLANTES DES ALPES

Spécialités fameuses des

Pâtes de Rolle

ROLLINETTES
ROLLAUZEU
NOUILLES VAUDOISES



ROL LINETTE

banque cantonale vaudoise

Livrets de dépôts,
catégorie A et B
Bons de caisse

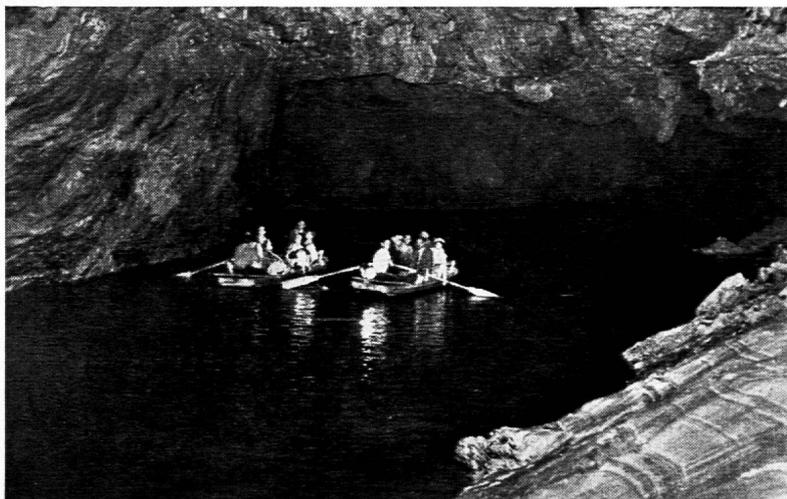
Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Le plus grand lac souterrain d'Europe

ST-LÉONARD

VALAIS



A 6 kilomètres de Sion — Parc pour autos
Débit de boissons — Téléphone (027) 4 41 66
OUVERTURE PERMANENTE

Connue depuis fort longtemps par les habitants de la région, ce n'est qu'en 1943 que cette nappe souterraine fut explorée par quelques membres de la Société Suisse de Spéléologie. Les nombreuses études effectuées par les spéléologues suisses ont révélé que la caverne est due à un remarquable phénomène de dissolution de gypse. C'est en 1949 que la presse romande inaugura cette merveille de la nature ouverte au public. Depuis ce jour, de **très nombreux visiteurs** naviguent sur le lac souterrain, dont la réputation va croissant, non seulement **chez nous**, mais également à **l'étranger**. Passants qui visitez le Valais, arrêtez-vous à **ST-LEONARD**, vous y trouverez « **une grotte de Capri** » en plein vignoble et vous repartirez emportant avec vous **le souvenir** d'un voyage au pays des merveilles.

« Chez Ernest »

CAFÉ-RESTAURANT D'EMOSSON
ET DU BARRAGE DE BARBERINE

1800 m. A 35 min. du funiculaire. But d'excursion pour écoles et sociétés, avec visite des barrages CFF de Barberine et Vieux-Emosson. Chambres et lits de camp. Restauration à la carte. Arrangements. Prix modérés.

Se recommande : Ernest Lugon, membre du C.A.S.



Anzeindaz

Refuge
Giacomini

Etablissement confortable — Dortoirs séparés — Prix modérés
Tel. (025) 5 33 50 — Au centre de la réserve fédérale de chasse

U. R. S. S. MOSCOU-KIEV

Importantes excursions en autocar
VISITES INÉDITES

3-16 août : 630 fr.

CHINE

par le Transsibérien

PÉKIN - CHANGHAI NANKIN

3 août-10 septembre : 2330 fr.

Prix de Cologne à Cologne
Clôture des inscriptions imminente

LIVRES ET VOYAGES

Voyages Gallandat

205, bd Raspail, PARIS

(Mo Vavin) ODE 95-17 - Réception de 17 à 20 h.

Partie pédagogique

COMMISSION SPV PROJECTION FIXE

Liste des clichés des croquis géographiques

Ces croquis, au trait, sont destinés à être projetés au tableau noir. Ils sont un complément des cartes et textes des livres de géographie. En vente au prix de Fr. 1.— le cliché monté et par série de la Guilde de documentation, M. Morier-Genoud, Veytaux-Montreux.

CANTON DE VAUD**Vallée de Joux**

1. situation dans le canton
2. carte muette
3. vue panoramique de la vallée
4. routes
5. lacs en coupe
6. productions

La Côte

1. situation
2. carte muette
3. carte avec noms
4. profil de la Côte
5. productions
6. Morges et ses industries
7. Rolle
8. Nyon

Région d'Aigle

1. situation
2. carte muette
3. productions de la plaine du Rhône
4. Canalisation du Rhône
5. panorama Vallée des Ormonts
6. panorama Alpes vaudoises

Vallée de l'Orbe

1. situation
2. carte muette
3. panorama de la vallée
4. Vallorbe et ses productions
5. Vallon du Nozon
6. La ville d'Orbe

Pays-d'Enhaut

1. situation
2. carte muette
3. élevage
4. coupes
5. les deux versants

Nord du canton

1. situation
2. carte muette
3. panorama de la région
4. coupe à travers la région
5. Yverdon et ses industries
6. Sainte-Croix et ses industries

Lavaux

1. situation
2. carte muette
3. panorama des trois régions
4. panorama région Lutry

5. panorama région Cully
6. panorama Rivaz-St-Saphorin
7. soleil et vignoble

Lausanne

1. les deux vallées
2. les quartiers
3. coupe Sauvabelin-Ouchy
4. les bâtiments de la Cité
5. activités lausannoises
6. l'Université
7. banlieue
8. les environs de Lausanne
9. productions de la région

Vallée de la Venoge

1. situation
2. carte muette
3. coupe de la vallée
4. panorama de la vallée
5. ville de Cossonay

Gros de Vaud - Jorat

1. situation
2. carte muette
3. coupes
4. productions

CANTONS SUISSES**Berne**

1. situation
2. carte muette
3. les 3 régions naturelles
4. croquis panoramique : Jura bernois
5. productions jurassiennes
6. Berne, ville fédérale
7. Berne, nœud ferroviaire
8. productions
9. panorama de la Simme et Kander
10. panorama région d'Interlaken
11. l'Oberland vit du tourisme

Neuchâtel

1. situation
2. carte muette
3. coupe nord - sud
4. cluse de l'Areuse
5. productions
6. voies de chemin de fer

Uri

1. situation
2. carte muette
3. relief
4. cols région Gothard

5. nœud ferroviaire
6. Uri-Glaris : productions

Valais

1. situation
2. carte muette
3. vallée fermée
4. la vallée la plus sèche de Suisse
5. panorama : col de la Forclaz
6. panorama : les deux Viège
7. l'express des glaciers
8. les bisses et les zones
9. coupe à la hauteur de Sierre
10. productions
11. nœud ferroviaire de Brigue
12. la grande Dixence

Saint-Gall - Appenzell

1. situation
2. carte muette St-Gall
3. carte muette Appenzell
4. coupe Bodan-Sardona
5. panorama Bodan au Saentis
6. panorama Haut-Toggenburg
7. défilé de Sargans
8. cités du canton de St-Gall
9. centre de l'industrie textile

Zurich

1. situation
2. carte muette
3. croquis panoramique
4. Zurich : ville champignon
5. Zurich : ville d'études
6. un canton industriel
7. centre de l'industrie des machines
8. carte parlante des industries
9. Kloten et Cointrin

Fribourg

1. situation
2. carte muette
3. coupe Plateau - Préalpes
4. vue panoramique du canton
5. chemins de fer
6. Bulle : chemins de fer
7. La verte Gruyère
8. Ville de Fribourg
9. Partage des langues

Lucerne

1. situation
2. carte muette
3. coupe Plateau - Préalpes
4. relief
5. ville : ce qu'il y a à voir
6. ville : nœud ferroviaire
7. ville : région touristique

Glaris

1. Situation
 2. carte muette
 3. relief
- (No 6 de Uri valable aussi pour Glaris)

Tessin

1. situation
2. carte muette
3. panorama : Sopra - Sotto Ceneri
4. panorama du canton

5. panorama : delta de la Maggia
6. région de Lugano
7. région très humide
8. les deux types d'habitation
9. productions (dessins)
10. Chiasso : gare internationale

Grisons

1. situation
 2. carte muette
 3. les communications
 4. croquis panoramique du canton
 5. moitié de la population au-dessus de 1000 m.
 6. comparaisons : Viège et Inn
 7. développement centres tourisme
 8. évolution de deux régions
 9. pays du sport
 10. carte des langues
- (Express des glaciers : même que No 7 de la série Valais)

Bâle

1. situation
2. carte muette
3. situation avantageuse
4. Jura plissé, Jura tabulaire
5. ports et gares de Bâle
6. le Rhin, de Bâle à Rotterdam
7. centre de l'industrie chimique
8. autres activités bâloises
9. coupe Hauenstein-Liestal-Schweize

A travers les revues

Cahiers pédagogiques pour l'enseignement du second degré, No 5, mars 1958.

L'ensemble de ce cahier est consacré à l'enseignement du français. Des problèmes de doctrine grammaticale sont étudiés, notamment par Georges Galichet, promoteur de la grammaire psychologique, et par notre collègue Benjamin Rossel, rapporteur de la question dans la réforme de l'école secondaire vaudoise. Des questions de méthode sont ensuite examinées, au plan de l'analyse et à celui de l'orthographe et de la ponctuation. Enseignement de la rédaction, de la littérature, explication de textes, sont également l'objet de chapitres riches en idées suggestives. Enfin, le sujet des moyens audio-visuels dans l'enseignement du français est abordé : comment le disque, l'enregistreur, voire le film peuvent le servir.

Enfance, novembre-décembre 1947.

Trois articles de fond intéresseront particulièrement les éducateurs : d'ETZIONI, sur le travail considéré comme méthode éducative (et non seulement comme procédé d'apprentissage de telle ou telle notion) ; d'Odette LEVY-BRUHL sur les goûts et les intérêts des adolescents en lecture, d'après une enquête qui demandait aux sujets de choisir, dans un catalogue, les titres qu'ils préféreraient ; de P. DAGUE, sur la position que les psychologues scolaires (qui sont des enseignants spécialisés dans la psychologie scolaire) doivent défendre contre les menaces d'hégémonie que l'orientation professionnelle fait peser, en France, sur tout l'enseignement.

Au sommaire, en outre : les chroniques du cinéma, de la musique et les livres pour enfants ; des études sur la rééducation des déficients moteurs en URSS.

ASSISTANT SOCIAL

Servitudes et grandeur d'une profession

Parler de son métier est malaisé ; en effet, d'une part on est trop engagé dans un champ d'activité bien défini pour en pouvoir traiter avec l'objectivité et le recul nécessaires ; d'autre part n'est-on pas enclin, peu ou prou, lorsqu'on l'aime, à nimer son travail de je ne sais quelle « aura » d'abnégation ou de dévouement, laquelle rejaillira selon toute vraisemblance sur celui ou celle qui le fait ? Double obstacle donc : les arbres empêchant de voir la forêt et le péché d'orgueil inconscient peut-être mais certainement présent. Que l'on veuille donc bien, au seuil de cet article, nous pardonner si nous donnons quelque peu dans le dithyrambe ; un métier aimé et la femme élue ont ceci de commun : on n'en peut parler qu'avec louange lorsqu'ils nous satisfont et qu'avec sarcasmes lorsqu'ils nous déçoivent, dans l'un et l'autre cas avec exagération.

Nous nous efforcerons, dans cet exposé, d'observer les règles de l'objectivité et donnerons, plutôt qu'une étude exhaustive, quelques notes où se mêleront l'idéal et la réalité, tant il est vrai que l'homme vit aussi de cet Azur à quoi aspirait Mallarmé.

* * *

Faut-il définir l'assistant social ? Il nous semble que le terme en lui-même est assez clair, mais nous aimerions remarquer en passant que, alors que le verbe « assister » implique généralement une idée de passivité et de non-participation, l'adjectif qui en a été tiré indique au contraire et présuppose la notion d'engagement total (nous sommes tenté d'écrire : existentiel dans le sens où l'entend Emmanuel Mounier, c'est-à-dire tendant vers la communication ou la communion) au service de son prochain. Quant au qualificatif « social », il nous paraît assez clair ; dans le cas précis, il faut le rapprocher du « socius » latin, qui l'éclaire de sa vraie lumière.

L'assistant social est donc l'homme qui s'engage dans la société pour aider à en faire non plus une jungle, mais une alliance. Plus brièvement : Il est celui qui aide les faibles et les défend contre les forts.

* * *

Revenons sur terre pour traiter plus particulièrement de l'assistant au service de l'enfance et de l'adolescence, voire même de la jeunesse.

Les uns choisissent ce métier par conviction religieuse et trouvent dans leur activité un domaine où peut agir leur foi ; d'autres, non pratiquants ou même non croyants, travaillent pour l'homme, sans référence à la divinité. Il ne nous appartient pas de comparer ici ces deux conceptions.

En entrant au Service de l'Enfance, l'assistante ou l'assistant se déclare prêt à assumer la responsabilité complète d'un certain nombre de mineurs protégés par l'Etat. Il veillera donc à leur éducation, leur instruction, participera à leurs soucis et à leurs joies, bref assumera la fonction d'un tuteur sans en avoir le titre. S'il a des droits, il accepte aussi une foule de devoirs qui peuvent être très lourds ; il devra faire face à des problèmes dont beaucoup font penser au nœud gordien ou au casse-tête chinois. Le propre de l'homme étant, outre le rire, l'irréductibilité à toute recette, toute étiquette et toute équation, chaque cas devra être traité pour lui-même, compte tenu de toute une constellation de circonstances extérieures et intérieures au sujet.

Ceci implique la connaissance approfondie de cha-

cun des enfants ou des adolescents dont l'assistant a la charge. Cette connaissance ne s'acquiert pas en « potassant » un dossier, si bien fait soit-il, mais par des contacts suivis, des entretiens avec le mineur, ses parents, ses parents nourriciers lorsqu'il y en a, son instituteur, son patron, etc. Il s'agit donc de créer une communication, des liens affectifs.

Il faut faire montre de prudence dans ces rapports. Nous pensons en effet que le grand danger consiste pour nous à nous identifier à l'enfant ou à transposer sur lui nos propres problèmes ; dans l'un et l'autre cas, nous sommes personnellement persuadé que nous faisons fausse route. « Ma tête entend mon cœur qui bat », dit Prévert. Certes, mais ce cœur peut avoir ses faiblesses que le cerveau doit corriger. Nous estimons qu'il faut « entrer dans le jeu » de l'enfant jusqu'à un certain point, mais garder sinon la tête froide du moins un certain recul. Si la sentimentalité à bon marché est tentante, elle est surtout une réaction archi-fausse ; que l'on nous entende bien : nous ne prétendons pas que l'assistant social doit épouser l'attitude du savant observant un bouillon de culture au microscope ni qu'il doive faire preuve de dureté. Il doit fournir un constant effort de compréhension en se référant et aux circonstances personnelles de l'enfant et à des critères généraux ; nous pensons que de cette démarche peut naître une résultante qui, répétons-le, variera de cas en cas.

Outre ce rôle, l'assistant social en a un autre à remplir, celui de collaborateur du pédopsychiatre et du psychologue de l'office médico-pédagogique. On sait quels progrès la psychiatrie et la psychologie infantiles ont fait ces derniers temps ; on ne considère heureusement plus un enfant créant des difficultés comme « vicieux », sans chercher plus avant ; aujourd'hui, au lieu de juger du haut d'un moralisme étroit (que l'on appelle trop souvent et à tort morale), on tente de découvrir les causes du comportement de ce mineur et d'améliorer sa conduite. La science a pris la succession de la fessée et du « sermon » ; d'aucuns dénoncent actuellement cette tendance en qui ils voient un danger ; n'a-t-on pas parlé d'« effraction psychologique » ? Il ne nous appartient pas de trancher ce débat. Nous dirons simplement que les services rendus par les offices médico-pédagogiques nous sont d'un grand secours.

Collaboration avec le psychiatre et le psychologue, avons-nous dit. L'assistant en effet peut envoyer un de ses protégés en consultation s'il juge que le cas est grave ou suspect. Cela implique d'une part qu'il possède des connaissances techniques, qu'il connaît quelques-uns des symptômes de l'épilepsie par exemple, les causes de l'énurésie, de l'onchophagie ou de l'encoprose, les effets de l'abandon affectif, etc. Mais ces connaissances ne doivent pas le transformer en praticien ; il peut être tenté de briller, mais il doit se souvenir qu'il n'est qu'un collaborateur dont les compétences sont malgré tout limitées ; de même que l'infirmier n'opère pas, l'assistant ne se hasarderait pas à administrer des tests ou à poser un diagnostic. La collaboration avec les offices médico-pédagogiques revêt en outre la forme de renseignements fournis à l'homme de l'art ; c'est l'assistant qui trace l'anamnèse du cas, laquelle est d'une éminente utilité au spécialiste. Enfin, il s'applique à observer les recommandations données par le médecin ou le psychologue, il

conseillera à son tour les personnes qui s'occupent de façon plus suivie de l'enfant.

Au sujet de cette collaboration, nous estimons quant à nous que les assistantes et assistants sociaux doivent se tenir au courant des progrès de la médecine et de la psychologie en lisant livres et revues spécialisés ; ils devraient également avoir la possibilité de suivre des cours dont les frais seraient à la charge de l'employeur et de participer à des congrès en Suisse et à l'étranger. Hélas, le temps manque, car si la moisson est immense, il y a bien peu d'ouvriers.

Nous avons parlé jusqu'ici des contacts avec l'enfant et de la collaboration avec l'équipe médico-pédagogique. Nous traiterons dans un prochain article des rapports avec les instituteurs. Touchons ici un mot des relations avec les patrons de nos protégés.

Lorsque le mineur atteint sa seizième année, le Service de l'enfance le soumet à un examen d'orientation professionnelle dont le résultat conditionne l'avenir de nos protégés. Relevons en passant l'éclatante confirmation donnée par les épreuves d'OP à la théorie selon laquelle l'abandon affectif influe proutal qu'intellectuel. Au vu des conclusions de l'orientateur, nous cherchons une personne susceptible de former un apprenti ou d'employer un manœuvre ou un domestique de campagne. Cela demande de longues recherches, car nos protégés ne sont pas tout à fait comme les autres, et le choix d'un patron est très délicat. Nous tenons à dire que, d'une manière générale, nous trouvons des gens qui, sans préparation spéciale, savent comprendre nos jeunes et souvent les aimer. Nous connaissons personnellement des patrons qui nous remplissent d'humilité par leur esprit social et leur sens de l'humain, qui savent, d'instinct pourrait-on dire, ce dont nos mineurs ont besoin.

Mais, pour étonnants que soient ces artisans, ces paysans, ces entrepreneurs, etc., il faut garder le contact avec eux, aller les voir, leur montrer que nous les associons pleinement à notre travail, que nous sommes les doigts d'une même main.

Parfois, il faut se faire l'intermédiaire entre le mineur et son employeur, tenir la balance égale entre l'un et l'autre, garder la même objectivité envers l'un qu'envers l'autre, tout en étant toujours conscient de sa mission qui est de protéger l'intérêt de celui ou celle qui nous est confié. Cette défense exige parfois que l'on revendique une augmentation de salaire ou une diminution des heures supplémentaires ou encore une meilleure compréhension du cas.

De cette collaboration naissent bien souvent des enrichissements ; car si l'assistant social voit beaucoup de boue, il voit aussi, et heureusement, des hommes et des femmes qui valent d'être connus.

Il y aurait beaucoup à dire encore, mais nous devons nous limiter. Citons brièvement la collaboration avec les parents, sans laquelle rien de durable ne peut se faire. Il faut que le père et la mère sentent que l'assistant n'est pas l'ennemi mais un aide, un appui. Il faut qu'ils entrent eux aussi dans l'équipe qui a pris leur enfant en charge et qu'il comprennent dans quel esprit elle travaille. Nous ne cacherons pas que cet aspect de notre activité n'est pas le plus aisé et que souvent nous sommes tenté de le mettre de côté ; mais l'intérêt de l'enfant nous dirige et nous retournons vers les parents dont nous finissons parfois par arracher un « d'accord ». Petite satisfaction qui nous remplit d'aise. Mais il ne faut pas s'endormir sur cette modeste victoire ; l'assistant doit continuer à voir le père et la mère (ou l'un d'eux seule-

ment) et à les maintenir « dans la course ». Il est des cas, évidemment, où cette collaboration est impossible ; il faut alors s'en passer.

Un mot des multiples enquêtes que l'assistant est appelé à faire. Il devra y procéder chaque fois que l'on signale des mauvais traitements ou des enfants abandonnés à eux-mêmes. Ces investigations sont longues, parfois malaisées et mettent la patience à rude épreuve ; dans notre pays, on n'est guère éloquent et n'aime pas du tout les histoires. Là, de nouveau, il s'agit de garder la tête froide, de ne pas s'emballer, d'écouter tous les sons de cloche et de ne se forger une opinion qu'en toute connaissance de cause, et de tenir compte des rancunes personnelles, des vieux « comptes à régler » pour une peccadille. Là de nouveau, l'intérêt de l'enfant doit primer toute autre considération. Paraphrasant Whitman, nous dirons : « Comment osez-vous faire passer quoi que ce soit avant un enfant ? »

Nous avons essayé, tout au long de cet article, de brosser un tableau aussi exact que possible, bien qu'incomplet, de la mission de l'assistant social.

Grandeur et servitude, avons-nous écrit en sous-titre. Grandeur, parce que notre devise doit être : « L'homme, adulte ou enfant, premier servi » ou « l'homme, mesure de toute chose ». Mais pourquoi servitude, au fait ? Est-ce vraiment un esclavage de servir son prochain, d'aller au faible, sans espoir de retour, avec la seule volonté de se faire pardonner le peu que l'on donne ? Poser la question, c'est y répondre. J. Vodoz.

Coïncidences

Finies les vacances, finis les ébats, le temps gai, les siestes paresseuses, le jour qui passe sans horaire. L'école a repris et ils sont là, le maître et ses élèves, bien intentionnés, sinon débordants de zèle, dans la salle aux couleurs claires. Il parle, il sourit le maître, et eux les nerfs détendus, les membres hâlés, ils écoutent, ô miracle !

Soudain, bzzz, bzzz, tac, tac, tac, bzzz. Des ouvriers sur le toit actionnent une perforatrice hurlante et grinçante. Déjà, il faut forcer la voix, crier, se fatiguer. Ils ont eu huit semaines pour faire ce travail : ils sont là le jour de la rentrée. Coïncidence !

Le maître fait sa classe comme tous les jours, moins bien que d'habitude, toutefois. L'esprit ailleurs, il s'oblige à être lui-même : il enseigne, explique, aide, encourage. Il s'astreint à être lui-même, tâche pénible, le cœur n'y est pas. Il y a à la maison un enfant qui se débat avec quarante de fièvre. Les minutes sont des heures et les leçons vont comme elles peuvent. Soudain, la porte s'ouvre et les enfants se lèvent. Monsieur l'Inspecteur ! Coïncidence !

Quatre heures moins cinq ! Un camion de la commune s'arrête devant le collège, juste devant le passage clouté, obstruant toute visibilité sur la gauche. Quatre heures. Sonnerie. Les gosses sortent et s'élancent entre les lignes jaunes. Un motard fonce du haut de l'avenue, fauche un bambin. On emporte une petite chose inerte. Coïncidence !

On demande un agent pour cette sortie dangereuse. « Pouvons pas », dit l'autorité. — Pourquoi ? — Manque de personnel.

Mais, là-haut, il y a un stade dit « olympique » qui déploie orgueilleusement au-dessus de la ville sa courbe hélicoïdale. Coût : 15 millions ; 60 000 places ; utilisé deux à trois heures par semaine ; jamais rempli à ce jour. Coïncidence !

G. Annen.

LE THÉÂTRE DE L'HISTOIRE

LE SERMENT DU GRUTLI

(Par la construction de maquettes de décors, genre décors de théâtre, nous vous proposerons de faire revivre les différentes époques de notre histoire nationale.)

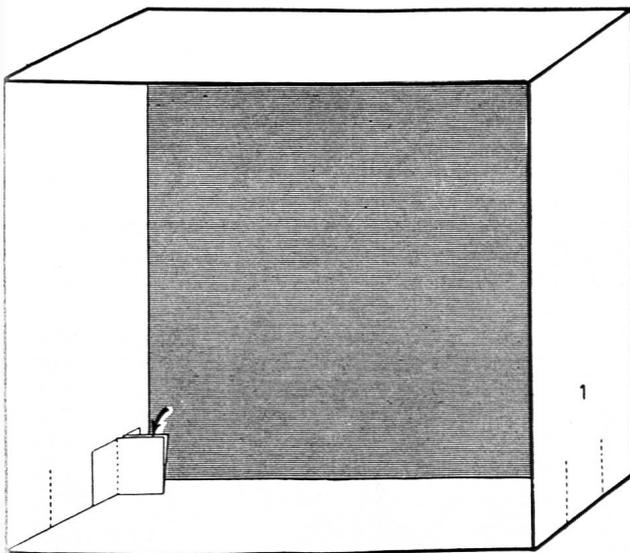
Le « Serment du Grutli » est un travail collectif à organiser pour des équipes de 4 à 5 élèves.

Voici les différents plans :

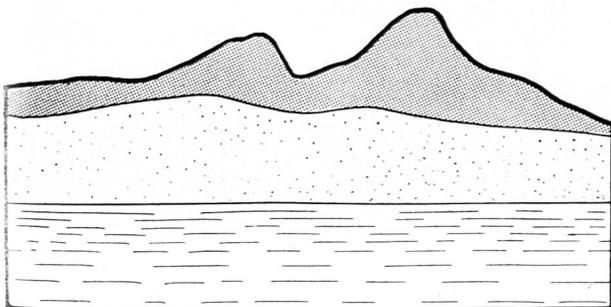
- 1) Ciel, avec ou sans nuages !
- 2) Les deux Mythen, collines et lac.
- 3) Groupe des trois Confédérés et prairie.
- 4) Avant-plan de gros arbres.

En réalité il n'y aura que deux plans à construire : le 2 et le 3. Les autres seront tout prêts, car pour ce travail nous partirons d'un grand carton solide. Le fond de la boîte sera notre ciel, le couvercle servira à confectionner l'avant-plan.

Explication des croquis



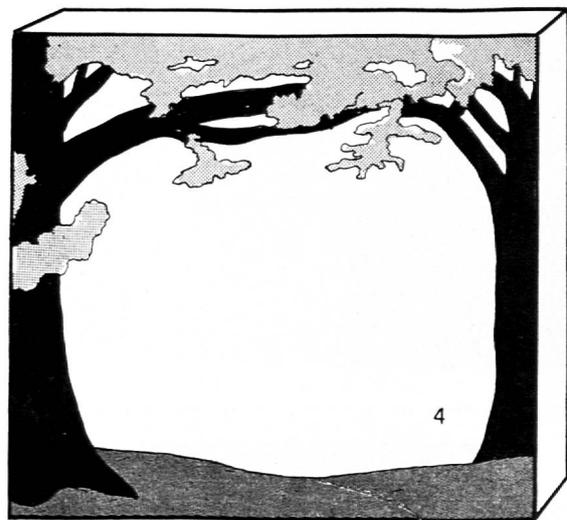
1. Peindre le ciel. Eventuellement renforcer les coins (à l'intérieur si vous voulez fermer facilement la boîte).



2. Pour le plan des deux Mythen, choisir un carton suffisamment rigide. Peindre en modelant les montagnes et les collines. Mettre sous presse.

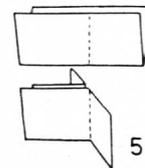


3. Les trois Confédérés. Se documenter en consultant les gravures des livres d'histoire. Il est avantageux de découper chaque silhouette à part et de la coller sur la prairie. Eventuellement découper ces silhouettes à la scie à découper dans du carton très épais ou dans du bois contreplaqué.



4. Les arbres. En les dessinant à l'intérieur du couvercle, il sera plus facile de les découper sans écraser celui-ci. Pour le découpage, on préférera la scie (fine) à découper qui permet de travailler plus rapidement et plus proprement que la pointe du canif.

On renforcera les branches et les rameaux défailants en les doublant de quelques allumettes collées à la Cémentit.



5. Nous planterons nos décors debout en les glissant dans des dispositifs selon la fig. 5. Il s'agit d'une bande de carton pliée en deux. La moitié du pli est fendue puis les deux parties sont pliées à angle droit. Quatre dispositifs semblables seront nécessaires, voir fig. 1.

Il serait intéressant de prévoir un éclairage avec quelques petites ampoules branchées sur une pile de lampe de poche.

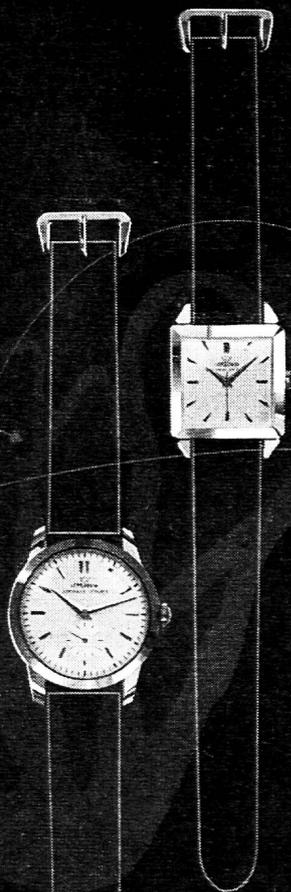
Gaston Falconnier.

LEMANIA

ROTOR

AUTOMATIC

21 RUBIS



Fabrique d'horlogerie Lemania - Lugrin SA Orient Suisse

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions chrétiennes de Jeunes gens et des Sociétés
de la Croix-Bleue recommande ses restaurants à

COLOMBIER

(Ntel) : Restaurant sans alcool D. S. R. Rue de
la Gare 1. Tél. 6 33 55.

LAUSANNE

Restaurant sans alcool du Carillon, Terreaux 20
(Place Chauderon). Parc pour voitures à côté
du restaurant, place Chauderon. Tél. 23 32 72.
Restaurant de St-Laurent (sans alcool). Au cen-
tre de la ville (carrefour Palud-Louve-St-Laurent).
Parc pour voitures à côté du restaurant, place
de la Riponne. Tél. 22 50 39. Dans les deux
restaurants, restauration soignée - Menus choisis
et variés.

NEUCHÂTEL

Restaurant neuchâtelois sans alcool - Faubourg
du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide
Prix modérés - Salles agréables et spacieuses
Tél. 5 15 74.



PAVILLONS SCOLAIRES Système « WSA »

Nous avons toujours en stock des éléments de constructions
démontables pour l'exécution rapide de pavillons scolaires
d'urgence. Dites-nous vos désirs. Nous vous soumettrons une
solution pratique et économique.

 WINCKLER S. A. FRIBOURG

B e r n e

J. A.

Montreux 1